

> DIRECTION GÉNÉRALE DU GÉNIE CIVIL / DIRECTION DES PONTS ET CHAUSSÉES

ROUTE DE THONON

TRONÇON : CHEMIN DE MANCY / CHEMIN DES GOTETTES

NOUVEAU REVÊTEMENT PHONOABSORBANT

DÈS LE LUNDI 24 AVRIL 2017, DURÉE 2 SEMAINES

MODES DE TRANSPORTS CONCERNÉS



QUOI, COMMENT ?

La direction générale du génie civil pose un revêtement phonoabsorbant sur la route de Thonon, sur le tronçon compris entre le chemin de Mancy et le chemin des Gotettes, situé sur la commune de Collonge-Bellerive.

Fermeture de la tranchée couverte de Vézenaz direction France. La tranchée couverte de Vézenaz est **fermée en semaine en direction de la France du 2 au 5 mai compris** (voir infographie au verso).

La circulation est maintenue en tout temps sur la route de Thonon. Des réductions ponctuelles des voies de circulation sont prévues, en fonction des besoins du chantier.

Le passage des transports publics sur la route de Thonon est **maintenu** durant les travaux. Toutefois, les arrêts de bus "Mancy", "Petray" et "Bois-Galland" seront déplacés ponctuellement, selon l'avancée des travaux.

Les cheminements piétonniers et cyclistes sont maintenus, moyennant quelques redirections en fonction des besoins du chantier.

L'accès aux propriétés privées est garanti pendant toute la durée des travaux. Néanmoins, lors de la pose du revêtement phonoabsorbant, les riverains ne pourront momentanément pas accéder à leur propriété avec leur véhicule. L'entreprise de génie civil en charge des travaux se coordonnera au besoin sur place directement avec les riverains concernés.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage remercie par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dès le **lundi 24 avril 2017**, durant 2 semaines, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

La direction générale du génie civil recommande aux usagers de circuler avec prudence et les remercie par avance de se conformer à la signalisation mise en place. Toutes les mesures sont prises afin de réduire autant que possible les désagréments occasionnés par ces travaux.

POURQUOI ?

L'effort engagé par le canton de Genève dans le domaine de la lutte contre le bruit routier se poursuit activement. Le revêtement phonoabsorbant de dernière génération posé sur la route de Thonon est particulièrement efficace contre le bruit et contribue ainsi à améliorer la qualité de vie des riverains.

RENSEIGNEMENTS

INFO-SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT,
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)
TÉL. 022 546 76 00
WWW.GE.CH/AVIS-DE-TRAVAUX



www.facebook.com/getransports



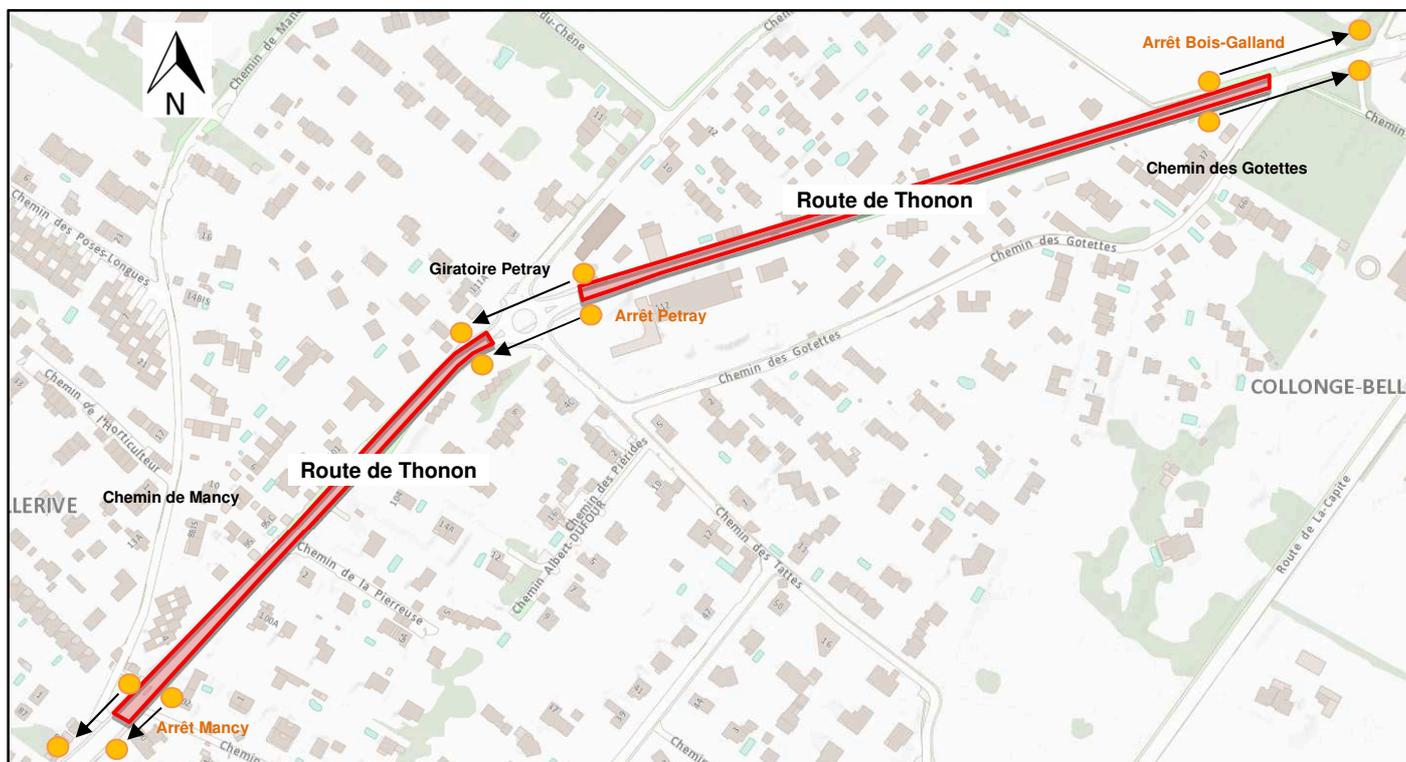
www.twitter.com/GE_transports

ROUTE DE THONON

TRONÇON : CHEMIN DE MANCY / CHEMIN DES GOTETTES

NOUVEAU REVÊTEMENT PHONOABSORBANT

DÈS LE LUNDI 24 AVRIL 2017, DURÉE 2 SEMAINES

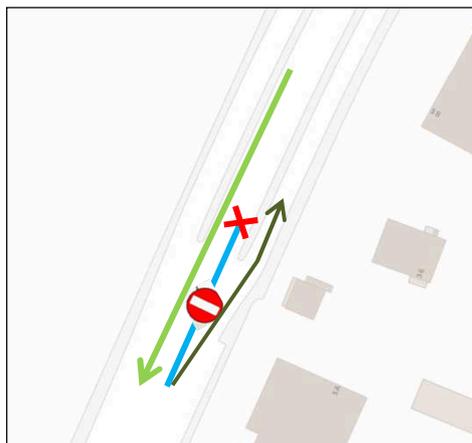


© SITG

Légende :

- Zone des travaux
- Arrêts de bus déplacés
- Tranchée couverte de Vésenaz **Direction Genève ouverte**
- X** Tranchée couverte de Vésenaz **Direction France fermée**
- Déviation route de Thonon

Tranchée couverte de Vésenaz



une circulation fluide
des Pâquis aux
Eaux-Vives grâce à la
moyenne ceinture

